



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N° 017/26/FECAFOOT/SG/DC/CCNI

**Portant attribution des quotas des clubs aux Ligues Régionales pour la Coupe du Cameroun
Edition 2026**

- **Messieurs les Présidents des Ligues Régionales de Football ;**
- **Messieurs les Secrétaires Généraux des Ligues Régionales de Football ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs affiliés à la Coupe du Cameroun Saison Sportive 2025/2026.**

Au terme des travaux de la Commission des Compétitions Nationales et Internationales lors de sa session du 27 mars dernier, j'ai l'honneur de vous informer que les quotas des clubs amateurs par Ligue Régionale devant participer aux 32^{èmes} de finale de la Coupe du Cameroun de Football sont fixés ainsi qu'il suit :

N°	REGIONS	NOMBRE DE REPRESENTANTS
01.	CENTRE	08
02.	OUEST	05
03.	LITTORAL	05
04.	NORD-OUEST	03
05.	SUD-OUEST	03
06.	SUD	03
07.	EST	02
08.	EXTREME-NORD	02
09.	NORD	01
10.	ADAMAOUA	01
	TOTAL	33

Par ailleurs, je vous informe que la cérémonie de tirage au sort des 32^{èmes} de finale, aura lieu le **Jeudi 07 mai 2026 à partir de 11H00** dans la salle de conférence de la FECAFOOT sise à Tsinga-Yaoundé.

En conséquence, vous êtes invités à bien vouloir communiquer au Secrétariat Général de la FECAFOOT, au plus tard le **Mercredi 06 mai 2026 à 16 heures**, les noms des clubs qualifiés dans vos ligues respectives, conformément aux quotas ci-dessus.

Je tiens la main ferme au respect strict des présentes prescriptions.

Fait à Yaoundé, le 30 mars 2026

